

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

POLITIQUE 21-02

REPRÉSENTATION POLITIQUE

Préambule : La Commission de services régionaux de Kent est une corporation créée en vertu de la Loi sur la prestation des services régionaux. Les objectifs principaux de toutes les commissions de services régionaux (CSR) est d’offrir ou de faciliter des services obligatoires aux communautés de la région, faciliter les ententes volontaires de services entre communautés et de servir de forum régional pour la collaboration entre communautés concernant les questions régionales. Ce dernier objectif est particulièrement important dans le cadre de cette politique. La CSR de Kent, depuis ses débuts en 2013, est très active sur des dossiers régionaux qui nécessitent une implication politique de la part de ses membres. Les membres du CA ont choisi d’assumer ce rôle politique plus important pour diverses raisons et sans se limiter à : assurer un environnement sain pour sa population, le maintien de services publics sur son territoire ainsi que la sécurité publique de ses résidents. Puisque le CA joue un rôle important sur le plan de la représentation politique, il était de mise qu’il se dote d’un plan pour mieux encadrer les diverses démarches nécessaires pour assurer la meilleure représentation possible pour les gens de la région de Kent. La CSR de Kent ne cherche pas à empiéter dans le rôle des élus municipaux pour les dossiers locaux, mais plutôt agit comme interlocuteur principal pour des enjeux qui touchent la région de Kent ou un regroupement de collectivités sur son territoire. Les rencontres identifiées dans ce document sont également incluses dans le plan stratégique de la CSR de Kent. Un tableau, qui est inclus en annexe (Annexe 1) de ce document servira de guide pour s’assurer que la CSR de Kent remplit son mandat fixé dans le cadre de cette politique.

But : Le but de cette politique est d’offrir un guide aux membres du CA sur la représentation politique auprès des élus provinciaux, fédéraux ainsi qu’auprès d’organismes et de corporations qui sont en lien avec les affaires de la commission de services régionaux.

Processus : La direction générale avec la présidence et la vice-présidence de la CSR de Kent prépareront la documentation nécessaire avant la rencontre avec chacun de ces intervenants. Ces documents peuvent inclure des questions concernant des décisions ou des initiatives entreprises par l’organisation, le député ou le ministre, une présentation du plan stratégique et plan d’action de la CSR de Kent, son rapport annuel et tout autre document pertinent à la rencontre. La direction générale sera responsable d’organiser ces rencontres. L’annexe 2 inclut une fiche lorsque les rencontres ont lieu afin que tous puissent suivre le même document.

Représentation politique – gouvernement fédéral

1. La CSR de Kent s’assurera de rencontrer les membres du parlement canadien qui représentent les communautés du territoire de la CSR de Kent une fois par année. Le but de cette rencontre sera de présenter le plan stratégique de la CSR de Kent ainsi que toute initiative qui nécessite l’appui des membres du parlement canadien dans le but de faire avancer les dossiers qui touchent la population de Kent. Lors de la rencontre avec les membres du parlement canadien, il serait

pertinent de solliciter l'aide de nos deux députés fédéraux pour organiser des rencontres avec les ministres fédéraux sur des dossiers qui touchent la région.

2. La CSR de Kent s'assurera de rencontrer les membres du parlement canadien dans les plus brefs délais s'il y a un dossier qui relève du gouvernement fédéral et qui pourrait avoir un impact imminent sur la qualité de vie des résidents du territoire.

Représentation politique – gouvernement provincial

1. La CSR de Kent s'assurera de rencontrer les membres de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick qui représentent les communautés du territoire de la CSR de Kent deux fois par année. Le but de cette rencontre sera de présenter le plan stratégique de la CSR de Kent ainsi que toute initiative qui nécessite l'appui des membres de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick dans le but de faire avancer les dossiers qui touchent la population de Kent.
2. La CSR de Kent sollicitera l'aide des membres de l'Assemblée législative qui représentent notre territoire afin d'organiser des rencontres avec les membres élus qui détiennent un ministère ou un portfolio qui prennent des décisions qui ont un impact ou pourrait impacter la qualité de vie des citoyens de la région de Kent au moins une fois par année.
3. La CSR de Kent s'assurera de solliciter l'aide des membres de l'Assemblée législative qui représentent notre territoire à organiser les rencontres nécessaires lorsqu'une décision ou situation qui relève du gouvernement provincial a un impact sur la qualité de vie des résidents du territoire.
4. Les membres de l'Assemblée législative qui représentent notre territoire recevront l'avis de convocation, l'ordre du jour les procès-verbaux et les avis de motion pour chacune des réunions ordinaires et extra-ordinaires du conseil d'administration de la CSR de Kent. L'objectif de cet envoi est d'assurer que nos membres de l'Assemblée législative soient invités aux réunions du CA et au courant des décisions prises et à prendre par le CA.
5. Une visite annuelle de la Présidence et de la Vice-Présidence à l'Assemblée législative est fortement recommandée afin de donner une occasion additionnelle de visibilité auprès des élus provinciaux et de leurs membres du personnel. Cette visibilité peut certainement servir à faire avancer des dossiers qui touchent la CSR de Kent auprès du gouvernement provincial.
6. La CSR de Kent s'assurera de rencontrer les membres de l'Assemblée législative, dans les plus brefs délais, s'il y a un dossier qui relève du gouvernement provincial et qui pourrait avoir un impact imminent sur la qualité de vie des résidents du territoire.

Représentation politique – régional et local

1. La CSR de Kent fera un effort de rencontrer, collectivement ou individuellement, les CSR du Nouveau-Brunswick lorsqu'un dossier ou un enjeu a un impact sur plus d'une CSR. Ces rencontres doivent être stratégiques afin de faire avancer les dossiers qui touchent plus d'une CSR.
2. La direction générale de la CSR de Kent s'assurera de rencontrer régulièrement ses homologues dans les 11 autres CSR du Nouveau-Brunswick afin de discuter d'enjeux et d'opportunités qui touchent les CSR. Il s'assurera de communiquer et revendiquer les intérêts de sa CSR afin que la région soit prête lorsqu'une opportunité ou un enjeu surviendra.
3. La direction générale et la présidence de la CSR de Kent rencontreront sur demande chaque maire des municipalités et communauté rurale, les présidents des districts de services locaux et les chefs des Premières Nations situés sur son territoire afin de discuter d'enjeux qui touchent la région. Ces rencontres permettront de mieux comprendre les enjeux de chacune des communautés sur le territoire.

Représentation politique – Organismes, corporations et organismes

1. La CSR de Kent s'assurera de rencontrer au moins une fois par année la présidence et la direction générale des associations municipales (AFMNB et UMNB) afin d'examiner les possibilités de collaboration envers des dossiers provinciaux qui ont une portée régionale et vice versa. Il y a des dossiers qui pourraient nécessiter une collaboration accrue avec les associations municipales et maintenir cette relation serait bénéfique à la CSR ainsi qu'aux associations municipales.
2. La CSR de Kent s'assurera de rencontrer au moins deux fois par année la présidence et la direction générale du Réseau d'inclusion communautaire de Kent (RIC Kent) afin de se mettre à jour sur des dossiers en commun et examiner les possibilités de collaboration.
3. La CSR de Kent s'assurera de rencontrer au moins deux fois par année la présidence et la direction générale de l'organisation responsable pour l'intégration des nouveaux arrivants dans la région de Kent afin de se mettre à jour sur des dossiers en commun et examiner les possibilités de collaboration.
4. La CSR de Kent s'assurera de rencontrer au moins deux fois par année la présidence et la direction générale de la CBDC Kent afin de se mettre à jour sur les grands dossiers du développement économique et examiner les possibilités de collaboration afin de dynamiser l'économie du territoire de Kent.

5. La CSR de Kent s'assurera de rencontrer au moins une fois par année la présidence de chacune des chambres de commerce sur le territoire afin de mieux comprendre les défis des entreprises sur le territoire et voir aux possibilités de collaboration et de partenariat dans le but de dynamiser l'économie du territoire de Kent.

6. La CSR de Kent rencontrera au besoin toute autre organisation qui pourrait collaborer avec la CSR de Kent envers les dossiers qui touchent la région. La fréquence de ces rencontres et le but varieront selon les dossiers en cours.

ANNEXE 1

DÉPUTÉ / ORGANISATION / MINISTÈRE	Rencontre 1 Printemps	Rencontre 2 Automne	Rencontre annuelle
Député de Beauséjour			
Député de Miramichi – Grand Lake			
Député de Kent-Nord			
Député de Kent-Sud			
Député de Baie-de-Shediac-Dieppe			
Ministre des gouvernements locaux			
Ministre de l'Environnement			
Ministre de la Santé			
Ministre de la Sécurité publique			
Ministre responsable de la Société de développement régional			
Ministre de l'Agriculture, de l'aquaculture et des pêches			
Ministre des Ressources naturelles			
Ministre de l'Éducation postsecondaire, formation et travail			
Ministre des Transports et de l'infrastructure			
Ministre du Tourisme, patrimoine et culture			
Visite annuelle de l'Assemblée législative			
CSR Nord-Ouest			
CSR Restigouche			
CSR Chaleur			
CSR Péninsule acadienne			
CSR du Grand-Miramichi			
CSR du Sud-Est			
CSR 8			
CSR Fundy			
CSR Sud-ouest du N.-B.			
CSR 11			
CSR de la Vallée de l'ouest			
Village de Rogersville			
Village de Saint-Louis-de-Kent			
Ville de Richibucto			
Village de Rexton			
Ville de Bouctouche			
Communauté rurale de Cocagne			
Village de Saint-Antoine			
Première Nation d'Elsipogtog			
Première Nation d'Indian Island			
Première Nation de Buctouche			

DSL de Collette			
DSL de Rogersville			
DSL d'Acadieville			
DSL de Carleton			
DSL de Pointe-Sapin			
DSL de Saint-Louis			
DSL de l'Aldouane			
DSL de Saint-Ignace			
DSL de Saint-Charles			
DSL de Richibucto			
DSL de Weldford			
DSL de Harcourt			
DSL de Cap-de-Richibucto			
DSL de Sainte-Anne			
DSL de Sainte-Marie			
DSL de Saint-Paul			
DSL de Grand-Saint-Antoine			
DSL de Dundas			
DSL de Wellington			
DSL de Grande-Digue			
Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick			
Union des municipalités du Nouveau-Brunswick			
Réseau d'inclusion communautaire de Kent			
Organisme responsable de l'intégration des nouveaux arrivants dans Kent			
CBDC Kent			
Chambre de commerce de Rogersville			
Chambre de commerce de Kent-Nord			
Chambre de commerce de Kent-Centre			
Chambre de commerce de Kent-Sud			

ANNEXE 2

Fiche en préparation de la rencontre

Date et heure de la rencontre : _____

Organisme responsable : _____

Personne(s) rencontrée(s) : _____

Lieu de la rencontre : _____

But de la rencontre : _____

Points à couvrir lors de la rencontre :

- _____
- _____
- _____
- _____
- _____

Documents à préparer et à faire circuler (cas échéant) :

- _____
- _____
- _____
- _____

